

Chronique du Monastère Sainte Croix



novembre 2021 jusqu'à mai 2022

Chers amis et bienfaiteurs,

Plus de six mois se sont écoulés depuis la dernière chronique, dont le point d'orgue était notre jubilé d'argent. Vous ne serez pas étonnés si l'on vous dit que cet événement festif a été suivi d'une pause « forcée ». Sept sœurs ont été contaminées par la Covid et soignées dans un centre de soins, Pastoria, tenu par les Russes à Kindia. Une équipe médicale guinéenne compétente et très attentionnée nous a permis de traverser cet épisode sereinement.

Une fois guérie, Mère Marie David est partie à Maumont pour se reposer. Tandis que la communauté reprenait vaillamment ses activités, une jeune étudiante en médecine est venue en stage.



Toujours dans le domaine de la santé, les responsables de dispensaires catholiques se sont réunies au monastère pour constituer une association. Ces dispensaires sont répartis sur tout le territoire guinéen. Dans le cadre de la Conférence de la vie religieuse en Guinée, ces centres de soins ont tout intérêt à s'organiser pour l'approvisionnement en

médicaments, la formation des membres de santé. En novembre, la communauté a bénéficié d'une session de liturgie grâce à la présence de Sœur Thérèse de Maumont ; le 15 novembre, Sœur Estelle et Sœur Marie-Gertrude sont allées à Boffa pour le centenaire du Père Arsène MELL, spiritain alsacien de 1880 à 1921. L'Eglise de Guinée prie pour la béatification de ce missionnaire, dont le dévouement passionné jusqu'à sa mort, a rayonné sur la Guinée maritime. Pour la fête du Christ Roi de l'univers, Sœur Thérèse et Sœur Marie-Bénédicte sont parties à Kissidougou pour l'ordination du père Michel Mano, séminariste et fils de la communauté pendant ses années de séminaire.



Novembre - Décembre, nos ateliers de confiserie et de ciergerie ont franchi un pas en avant en participant à des séances de dégustation à Conakry et à une foire d'exposition. La communauté a beaucoup travaillé pour relever ce défi. Ce sont des occasions à ne pas laisser passer, qui nous permettent de faire connaître nos produits. Si Conakry représente notre principal lieu de vente, les événements d'Eglise sont tout autant des moments importants pour la ciergerie. Le pèlerinage national de Boffa en est le meilleur exemple.

La fin de l'année est ainsi passée très vite. Voici qu'a commencé le temps des visites...



Monseigneur Hervé GOSSELIN, évêque d'Angoulême a ouvert le feu ! Puis en rythme continu jusqu'en avril, nous avons reçu la grâce de visites successives, fraternelles et heureuses pour notre petite communauté. Monseigneur GOSSELIN est arrivé le 22 décembre avec Mère Prieure pour célébrer la Nativité avec la communauté.

Quel beau



cadeau de vivre ces fêtes de fin d'année avec notre Pasteur de Charente. Grâce aux familles de coopérants et de guinéens en vacances au monastère, nous avons célébré avec joie la fête de la Sainte Famille ! Monseigneur GOSSELIN et Sœur Véronique du monastère de Dzobégan au Togo sont partis le 29 décembre. Nous tenons à remercier vivement notre sœur togolaise pour les 14 mois d'entraide fraternelle donnés à Sainte Croix.



Ensuite cela a été le tour de Mère Christophe, Abbesse de Jouarre, Présidente de notre Fédération. Dix jours parmi nous, pour découvrir la communauté et notre beau coin de brousse. Par chance, Mère Christophe a pu rencontrer quelques visages de l'Eglise de Guinée, le jour de la présentation des vœux à Monseigneur Vincent COULIBALY, Archevêque de Conakry. Entre deux visites, notre Sœur Vianney est rentrée à Versailles pour les funérailles de sa chère maman, Madame Saint Paul. Nous prions pour elle et toute la famille Saint Paul. Nous tenons à honorer la

mémoire des parents de Sœur Vianney, bienveillants et très généreux à l'égard de la communauté.

A peine Sœur Vianney revenue de Versailles, nous sommes entrées en temps de visite canonique. Du 3 au 14 février, Mère Bibiane du monastère de l'Etoile au Bénin et Mère Bernadette du monastère de la Bonne Nouvelle en Côte d'Ivoire sont venues écouter, sentir, vivre avec nous et nous donner des conseils pour continuer notre chemin monastique. Elles repartent contentes de leur séjour. Nous les remercions vivement ainsi que leur communauté pour l'aide et le soutien qu'elles nous apportent. Depuis plusieurs mois, nous avons parmi nous deux moniales de La Bonne Nouvelle de Bouaké et nous mesurons avec gratitude la générosité que cela représente. La visite canonique a été un temps d'écoute et de relecture ; nous espérons bien mettre en œuvre au fil des mois, les conseils qui nous ont été prodigués.



Le 14 février, avec nos visiteuses, sœur Estelle repart vers Maumont, après trois ans et demi de séjour ! Nous lui disons un très grand MERCI ! Juste avant d'entrer en carême, Sœur Elise et Sœur Marie-Bénédicte sont parties à Kankan pour l'intronisation de Monseigneur Alexis TAGBINO.

Nous avons voulu nous associer à la joie et l'espérance des fidèles de ce diocèse. Pour l'Eglise de Guinée, cet évènement a été vécu comme une bénédiction, voire un renouveau suscitant beaucoup de joie. Nous prions pour Monseigneur Alexis TAGBINO, pour la fécondité de son ministère épiscopal et son diocèse.



Nous voici déjà arrivées en carême. Nous avons retrouvé un flux continu d'hôtes ; nous voyons revenir des groupes « habitués » : les propédeutiques, les lecteurs de Notre Dame du Kanyah à Kindia, les étudiants de Foulayah, les coopérants DCC et Fidesco, les membres de nos familles, les séminaristes, les militaires, et de nouveaux groupes comme la Mission Philafricaine de Suisse, les ONG belge, allemande. Le temps du Covid semble dépassé... ou presque..., tandis que le paludisme reste toujours bien présent. La varicelle a frappé fortement les enfants au cours de cette année.



Avec joie fraternelle en ce carême, nous accueillons Sœur Théophane de Jouarre, venue passer 3 semaines parmi nous. Tout en nous donnant une session de Bible, elle nous conduit sur les rives du lac de Tibériade. Nous prendrons 4 jours en eau profonde, pour

découvrir l'appel des disciples. Le Père Moïse nous a sollicités pour animer les offices de laudes et vêpres à la radio durant la 2^{ème} semaine de carême. Le 19 mars en la Solennité de Saint Joseph, nous sommes allées chez nos frères de Ségueyah pour célébrer leur saint Patron et partager un bon déjeuner. Un temps fraternel très agréable où nous avons retrouvé Frère Edouard de Keur Moussa, les frères du Sacré Cœur et les sœurs du Saint Cœur de Marie.

Ce serait dommage de ne pas vous parler des progrès que nous voyons : autant nous nous sommes plaintes de la route, autant nous nous réjouissons aujourd'hui des avancées des travaux. Aller à Conakry est devenu bien moins fatigant, beaucoup plus rapide. Autre pas en avant : nous avons obtenu un agrément temporaire pour nos ateliers, sous la forme juridique d'« Association Ateliers de Sainte Croix ». Les encouragements des ONG, ainsi que de l'Agence belge de développement ENABEL, ne manquent pas quand ils goûtent et voient nos produits, mais notre matériel de travail reste très artisanal, et notre installation peu fonctionnelle. Il nous manque, entre autres choses, des marmites en inox, un système pour pasteuriser notre vin ou du moins arrêter la fermentation des vins de fruits... C'est surtout la réhabilitation des locaux de l'ancien poulailler à transformer en ateliers qui nous préoccupe. Par ailleurs les matières premières pour fabriquer les bougies et les cierges sont assez onéreuses en Guinée. Pour nous permettre de dégager nous-mêmes les ressources nécessaires pour les investissements économiques, votre aide pour nos autres besoins est toujours précieuse¹.

Dernière visite, (du moins pour cette chronique) la grande joie de recevoir Monseigneur Jean-Sylvain EMIEN MAMBE, qui était conseiller à la Nonciature. Il est venu passer une semaine de retraite pour se préparer à son ordination épiscopale le 7 mai à Abidjan, suivie de sa consécration comme Nonce apostolique au Mali résidant à Conakry. C'est le premier Nonce ivoirien ! Mère Marie

1 Attention : La Fondation des Monastères ne peut délivrer de reçus fiscaux pour financer une activité lucrative.

David s'est glissée dans la délégation guinéenne pour partir en Côte d'Ivoire où la fête a été immense. La cérémonie, à la cathédrale Saint Paul d'Abidjan, a été magnifique. Nous avons vu une Eglise d'Afrique pleine de joie et de fierté autour des Pasteurs présents : cardinaux et archevêques de Côte d'Ivoire, du Mali et de Guinée, nombre de prêtres et de religieuses, le Premier ministre ivoirien et la première dame du pays avec une foule de laïcs. Monseigneur Jean-Sylvain EMIEN est revenu célébrer la Cène le Jeudi Saint, avec la communauté des sœurs de Notre Dame de l'Incarnation, attachées au service de la Nonciature. Il est très attentionné à ce que nous vivons, aussi nous le remercions pour son soutien et sa générosité à l'égard de la communauté.



Même si la maladie du Covid n'est pas complètement éradiquée, les rassemblements reprennent de l'ampleur et témoignent d'une belle ferveur. Nos deux sœurs ivoiriennes, Sœur Scholastique et Sœur Elise, accompagnées de Sœur Marie-Gertrude, ont participé au grand évènement d'Eglise qu'est le pèlerinage de Boffa.

Nous n'avons pas oublié notre pays d'origine. Mère Marie David s'est rendue aux urnes au Consulat de France à Conakry pour les élections présidentielles. Nous suivons avec attention la vie politique de la Guinée et des pays de la sous-région. Nous prions aussi chaque jour pour la paix en Europe comme en Afrique et partout dans le monde.

Sachez que notre reconnaissance est grande à votre égard. Le soutien que vous nous apportez fidèlement a servi à installer de bonnes batteries pour le système solaire, et nous a permis de remplacer par un pick-up FIAT notre voiture, usée par l'état des routes. Merci infiniment à vous tous pour cette aide, pour votre présence et votre prière qui nous donnent le courage et la possibilité d'entreprendre, et de participer au développement de la Guinée. Unis par un même élan missionnaire, nous vous souhaitons une belle fête de Pentecôte !

Vos sœurs bénédictines de Sainte Croix.

Si vous souhaitez nous aider et faire un don par chèque, vous pouvez le libeller à l'ordre de la FONDATION DES MONASTÈRES, en précisant au dos du chèque «pour aider en priorité la Fondation en Guinée de l'Abbaye de Maumont». La Fondation des Monastères, fondation reconnue d'utilité publique, 14 rue Brunel 75017 PARIS www.fondationdesmonasteres.org est habilitée à recevoir les dons, déductibles fiscalement, pour son œuvre de soutien charitable aux membres des communautés religieuses et monastiques de toutes confessions chrétiennes. 5% du montant de votre don sera versé au fonds de solidarité de la Fondation des Monastères, pour aider d'autres communautés.

La Fondation des Monastères délivre systématiquement un reçu fiscal. Compte tenu des réductions fiscales en vigueur pour les particuliers, (66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable pour l'impôt sur le revenu ou IR, et 75% du montant du don dans la limite de 50 000 € pour l'Impôt sur la Fortune Immobilière ou IFI) - un don de 100 €, donne droit à une réduction d'IR de 66 €. Son coût réel n'est que de 34 €- un don de 1000 €, donne droit à une réduction d'IFI de 750 €. Son coût réel n'est que 250 €. Les dons des entreprises donnent lieu à une réduction d'impôt égale à 60% de leur montant, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

Les informations recueillies sont à l'usage exclusif de la Fondation des Monastères et le cas échéant de la communauté d'affectation, pour vous adresser votre reçu fiscal ou des informations personnalisées. La Fondation des Monastères s'engage à ne jamais louer, échanger ou céder ces informations qui ne seront conservées que pendant la durée nécessaire au traitement. Conformément à la loi « Informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant, en nous contactant : Fondation des Monastères, 14 rue Brunel, 75017 Paris – fdm@fondationdesmonasteres.org

Si vous désirez un reçu fiscal pour l'année en cours, votre don doit parvenir à la Fondation des Monastères avant le 31 décembre 2022. La date qui figurera sur le reçu fiscal (ou date de versement) sera la date de réception du don à la Fondation, quelle que soit la date mentionnée sur le chèque. Nous vous invitons à sécuriser la date de votre don en le faisant via le site de don en ligne de la Fondation.